

Une rave anti-Sabam

Des acteurs du secteur culturel entendent dénoncer des droits trop chers

Parties d'un ras-le-bol général, des personnes du secteur culturel et associatif ont décidé de s'allier pour organiser, samedi 27 juin, une « street rave anti-Sabam ». L'objectif est de dénoncer le prix des droits de diffusion de la musique réclamés par la société des droits d'auteur, jugés trop chers.

Felix et Nalish sont en colère. Tous deux travaillent dans l'organisation d'événements socio-culturels à Bruxelles et en ont marre de payer des sommes monstres à la Sabam pour avoir diffusé de la musique « pour des soirées où on n'a même pas gagné d'argent car tout était gratuit ». Avec d'autres, une vingtaine de personnes et de collectifs, ils participent à l'organisation d'une street rave anti-Sabam qui se déroulera ce samedi 27 juin au Heysel.

Tout est parti d'un ras-le-bol général contre la société belge des auteurs, qui facture toute utilisation de musique dans des événements

publics (voir à-côté). « *Tout le monde a affaire à la Sabam et a des problèmes avec* », résume Felix. Mi-avril, une personne poste un événement sur Facebook intitulé « Anti-Sabam street rave ». En une semaine, 10.000 personnes s'y inscrivent. Maintenant, ce sont 17.000 utilisateurs Facebook qui pensent venir à l'événement.

« *On s'est proposés d'aider à l'organisation* », raconte Nalish. « *Il y a eu des réunions, tout est venu super vite. Beaucoup de gens veulent nous aider. Ça montre à quel point il y a une frustration.* » En plus de la vingtaine d'organisateur, plus de 200 associations, collectifs ou encore lieux ont décidé d'apporter leur soutien. « *C'était difficile de les convaincre, ils ont peur des représailles de la Sabam.* »

AU MOINS 5.000 PERSONNES ATTENDUES

Et pourquoi une street rave ? « *Parce que la musique c'est chouette et que dans ce cas précis ça a plus de sens que de faire une manifestation* », d'après Felix. La fête

est fixée au samedi 27 juin au Heysel, à l'avenue du Gros Tilleul. Il y aura une dizaine de soundsystems et des petites scènes. Les festivités commenceront à 14h, pour finir à 22h. « *L'idée n'est pas de faire les cons dans le quartier. On veut montrer qu'on est bien organisés* », précise Nalish. Évidemment, ils ne comptent pas payer la Sabam pour cet événement. Si les 17.000 inscrits sur Facebook ne viendront sûrement pas tous, les organisateurs espèrent au moins avoir 5.000 à 10.000 personnes. Et si beaucoup viendront juste pour s'amuser, il est quand même prévu de donner des brochures pour expliquer la démarche anti-Sabam.

« *Le message, c'est juste qu'on veut s'amuser sans payer. On n'est pas des experts du droit d'auteur. On est jeunes, naïfs, et on en a marre de payer* », tente de synthétiser Nalish. « *Si on payait toujours la Sabam, on serait obligés de faire des événements payants. Alors qu'on veut être ouverts à tous.* » ■

MARIE HAMONEAU

LA SABAM, C'EST QUOI ?

Toute diffusion peut entraîner des frais

Toute diffusion de musique dans un lieu fréquenté par le public peut entraîner des frais de droits d'auteur. Ceux-ci sont gérés par la Sabam, la société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs. Cela peut aussi bien concerner les concerts que les magasins, les écoles, les maisons de quartier ou encore les taxis. La Sabam de-

mande ces frais pour ensuite redistribuer de l'argent aux auteurs.

Des factures qui sont parfois difficiles à digérer, d'où l'idée de la street rave. Les organisateurs se disent conscients de la nécessité d'une protection et rétribution pour les auteurs, mais ils demandent un système plus juste : « *Il y a des gens, des gros artistes,*

pour qui ça marche, qui gagnent de l'argent avec la Sabam. Mais il faut trouver un système qui tient compte des gens qui ont un petit budget. »

Suite à l'annonce de la street rave, une personne de la Sabam a contacté l'organisation et appelé à arranger un débat après la street rave. Rien de concret n'a encore été décidé. ■